

*Projet de fonctionnement
Projet pédagogique
de l'Accueil de loisirs
périscolaire*

&
A.L.S.H

HOUDAN'COURT DE RECRE
*Mairie : 21 rue des Bois
60710 Houdancourt*

Année 2024 / 2025

Contexte :

Les villages de Houdancourt & Sacy le Petit sont des communes organisées en R.P.I., appartenant à deux communautés de communes différentes et en pleine expansion démographique. Grâce à la qualité des installations et des services qu'elles proposent, elles sont de plus en plus attractives.

Houdancourt accueille à ce jour plus de 580 habitants et Sacy le Petit 560 habitants, avec un apport de jeunes couples travaillant bien souvent tous les deux.

On observe, par conséquent, une augmentation des effectifs dans les écoles. Les temps périscolaires ont été très longtemps peu considérés. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Conscients de l'importance pour l'équilibre de l'enfant, nous souhaitons faire de ce moment des temps éducatifs à part entière, en complément du temps scolaire proprement dit.

C'est pourquoi il nous a semblé opportun de mettre en place ce service « Accueil de Loisirs périscolaire » dès la rentrée de septembre 2007. L'Accueil de Loisirs périscolaire a été déclaré comme tel au service départemental, à la jeunesse et aux sports (SDJES).

Soutenus financièrement à ce titre par la CAF de Beauvais, nous avons la possibilité de renforcer l'encadrement et proposer ainsi la mise en place d'activités ludiques, socioculturelles, sur les temps d'accueil du matin, midi et/ou du soir.

1. Locaux et horaires d'ouverture

L'Accueil de Loisirs et périscolaire se déroule dans les locaux de la salle de la mairie d'Houdancourt.

- Il est ouvert le matin :

- De 7h00 à 8h45
- En présence de 2 à 3 animateurs
- Nbre d'enfants de 3 à 11 ans : 20 à 26

- Le soir :

- De 16h15 à 19h00
- En présence de 2 à 3 animateurs selon le nombre d'enfants
- Nbre d'enfants de 3 à 11 ans : 25 à 30

La cantine scolaire pour les primaires est située à Sacy le Petit, 1 rue verte près de l'école

- Elle est ouverte le midi :

- De 11h à 14h15
- En présence de 3 à 4 animateurs selon le nombre d'enfants
- Nbre d'enfants de 6 à 11 ans : 40 à 60

La cantine scolaire pour les maternelles est située à Houdancourt, 21 rue des bois près de l'école

- Elle est ouverte le midi :

- De 11h à 14h00
- En présence de 2 ou 3 animateurs selon le nombre d'enfants
- Nbre d'enfants de 6 à 11 ans : 15 à 25

La pause méridienne fonctionne en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 11h45 à 13h50.

L'Accueil de Loisirs périscolaire s'adresse aux enfants scolarisés à l'école maternelle d'Houdancourt et à l'école élémentaire de Sacy-le-Petit.

48 enfants élémentaires et 35 enfants maternels sont inscrits à l'accueil.

L'Accueil périscolaire accueille les enfants scolarisés jusqu'à 11 ans dans la limite des capacités d'accueil des locaux et du personnel encadrant, selon la réglementation :

- Des animateurs pour les enfants de moins de 6 ans
- Des animateurs pour les enfants plus de 6 ans

L'Accueil de loisirs du mercredi et des vacances est ouvert aux enfants des deux communes ou extérieurs jusqu'à 11 et 17 ans (en été)

- A.L.S.H du mercredi
- A.L.S.H des vacances d'hiver
- A.L.S.H des vacances du printemps
- A.L.S.H du mois août (Vacances d'été)
- A.L.S.H des Vacances de la Toussaint
- A.L.S.H des vacances de Noël (1 semaine uniquement)

2. L'équipe encadrante

L'équipe est composée d'animateurs recrutés par Houdan'court de récré. La plupart d'entre eux est diplômée BAFA et/ou CAP petite enfance. Cette équipe qui assure l'encadrement des enfants selon les normes en vigueur, est soutenue par une directrice stagiaire BAFD,

Le directeur du service périscolaire et de l'accueil de loisirs est garant du respect du projet pédagogique et coordonne les réunions de concertation mensuelles. Il effectue le pointage et vérifie les présences des enfants.

Un animateur responsable est désigné. Il est chargé de la mise en place et du suivi des ateliers, de la relation entre les enseignants, les parents, les animateurs et le RPI. Il gère l'organisation générale : répartition des groupes, mise en place des ateliers, sécurité des enfants, gestion du temps du midi, gestion du stock de matériel mis à disposition...

L'équipe d'encadrement s'engage à mettre en place le projet pédagogique et a un rôle d'accompagnement des enfants, dans le respect de la charte de la Laïcité.

Chaque agent d'encadrement doit toujours avoir à l'esprit le rôle de formateur de chacun. Des temps d'échange et de préparation ont lieu.

Des sanctions sont possibles en cas de transgression d'une règle. Elles doivent toujours être en rapport avec l'acte commis. L'enfant aura toujours une explication par rapport à son acte. Un cahier est mis en place pour toutes communications entre le personnel, les familles et les enfants.

Par son organisation, son travail, sa préparation, l'équipe d'encadrement du temps du midi s'engage à :

- Etre à l'écoute et attentif à l'attitude et au langage des enfants.
- Avoir un langage et une attitude corrects avec les enfants.
- Vérifier que les enfants mangent correctement et proprement.
- Aider les plus jeunes à couper la viande si besoin, tout en « initiant » l'enfant à se servir correctement de ses couverts.
- Veiller à ce que les enfants mangent en quantité suffisante et goûtent de tout,
- S'installer mais intervenir de façon judicieuse.
- Développer le lien avec les familles.
- Veiller au bien être des enfants, à leur sécurité physique, morale et affective.
- Respecter le choix des enfants, être à l'écoute des enfants.
- Avoir connaissances des fiches sanitaires des enfants.

- Avoir connaissances des consignes en cas d'urgence.
- Aménager et ranger régulièrement les locaux.
- Permettre l'apprentissage, le savoir faire, le savoir être, inciter, mais ne pas forcer.
- Etre attentif au niveau sonore produit dans l'espace de restauration. Ne pas laisser le bruit dominer le reste.
- Aménager et ranger régulièrement les locaux (régie réfrigérateur, meubles de rangement, espaces thématiques, affichage, décoration).

Chaque animateur doit être présent au moins 5 minutes avant le démarrage des activités, prend en charge le groupe qui lui a été désigné, anime son atelier.

Le directeur veille à ce que l'animateur ait préparé au préalable sa séance et prévu le matériel adéquat pour le nombre d'enfants placés sous sa responsabilité.

3. Objectifs pédagogiques.

Nous répondons aux objectifs définis par le projet éducatif par rapport à l'épanouissement personnel de l'enfant, par une proposition d'activités ludiques et éducatives développant ainsi la curiosité, la créativité et l'inventivité.

Développer la curiosité de l'enfant :

En lui permettant de découvrir différentes activités.
En suscitant son envie de découvrir et d'apprendre.
En l'incitant à rechercher des informations qui répondent à ses interrogations.
En sollicitant son imagination.

Moyen mis en œuvre :

Inclure différents domaines d'activités (culturel, artistique, sportif, ...)
Mettre à disposition les outils de réponses aux interrogations tels que bibliothèque.
Aborder chaque activité de manière ludique.

Favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la responsabilisation et la socialisation des enfants :

En lui permettant de faire ses propres choix.
En lui apportant un temps d'écoute et de dialogue.
En le positionnant comme acteur de ses temps de loisirs.
En stimulant son envie de grandir.
En sensibilisant l'enfant au respect des autres et de soi-même.
En lui permettant de montrer des projets collectifs et de les mener à bien.

Moyens mis en œuvre :

Proposer plusieurs activités encadrées ou en autonomie.
Mettre en place des moments de dialogues.
Ecouter les différentes propositions et prendre des décisions ensemble.
Aménager les locaux et le matériel afin que l'enfant y ait des repères.
Valoriser chaque pas vers l'autonomie et vers de nouveaux apprentissages.
Etablir des règles de vie en collectivité décidées et négociées par les enfants.

Etre à l'écoute du rythme de chacun :

En prenant en compte chaque enfant comme individu.
En laissant l'enfant libre lors du temps d'accueil.

Moyens mis en œuvre :

Mener une réflexion sur l'aménagement des locaux.

Etre à l'écoute, disponible, attentif et savoir reconnaître les signes de fatigue.

Installer différents ateliers individuels ou collectifs et donner à l'enfant la possibilité de choisir entre plusieurs activités variées.

Favoriser l'implication des parents.

En informant les parents des différentes prestations.

En organisant différentes manifestations.

En instaurant une relation de confiance.

Moyens mis en œuvre :

Organiser des temps d'échanges et de dialogues régulièrement.

Favoriser l'expression corporelle et les enjeux des pratiques sportives :

Mise en place des actions sport et éveil.

L'équipe d'animation a conscience du rythme de l'enfant dans le cadre scolaire.

Nous devons prendre en compte sa journée d'école et les moments clés de sa journée : les activités seront adaptées en prenant ces éléments en considération, ainsi que l'âge des enfants concernés afin de favoriser l'épanouissement de tous.

Les ateliers seront diversifiés tout au long de l'année scolaire afin de répondre aux demandes de chaque enfant intéressé.

Découvrir :

Tous les enfants n'ont pas le même cadre familial. Par le biais des activités proposées notamment sur le temps du midi, nous souhaitons permettre aux enfants de découvrir de nouvelles techniques d'activités manuelles, des contes, musiques du monde, jeux sportifs et autres supports. Des ateliers thématiques avec des intervenants seront mis en place au long de l'année.

4. Fonctionnement

Déroulement de l'accueil du matin :

Les enfants peuvent arriver le matin à partir de 7h00. Ils sont pris en charge de manière échelonnée par le personnel encadrant. Des activités et des jeux de société sont mis à leur disposition.

Les enfants de la maternelle sont conduits dans leurs classes respectives à 8h40.

Les enfants de l'école élémentaire sont accompagnés à l'arrêt de bus pour prendre le car à 8h40 à destination de l'école de Sacy le Petit.

*

Déroulement de la pause méridienne maternelle :

Le temps d'interclasse du midi comprend un temps de repas de 45 minutes et un temps libre de 45 minutes durant lequel sont proposées des activités manuelles, sportives, culturelles, ludiques, des temps calmes ou activités libres, encadrées dans la cour.

En cas de pluie des activités intérieures sont privilégiées.

Le pointage est effectué à la sortie des enfants de chaque classe et à l'arrivée à la cantine.

L'espace est réparti en zones de référence par personne encadrante.

- Chaque animateur prend en charge les enfants dans la classe qui lui est attribuée à 12h00
- Les enfants de la maternelle d'Houdancourt se déplacent accompagnés des animateurs à destination à la cantine de Sacy le Petit.
- Passage aux toilettes et lavage des mains obligatoire, puis installation, distribution, aide et surveillance des repas
- Activités variées et encadrées dans la cour du périscolaire ou de l'école, en cas de mauvaise météo les activités se déroulent dans la salle de la cantine.

Déroulement de la pause méridienne élémentaire :

- Sortie des enfants à 12h10.
- Prise en charge des enfants sous le préau par les animateurs.
- Pointage des enfants par classe
- Accompagnement des enfants à la cantine. Retrait des manteaux et, une fois rangés, passage aux toilettes (lavage des mains obligatoire), puis repas.
- De 13h00 à 13h45, les enfants vont dans la cour de l'école ou sur le terrain de sports pour effectuer des activités variées encadrées par les animateurs. Les enfants sont répartis en trois groupes, puis accompagnés à l'école.

Les activités susceptibles d'être proposées sont :

- Activités ludiques (jeux de société...)
- Activités sportives
- Activités manuelles
- Lecture

Le matériel commun à l'accueil périscolaire est à disposition (les animateurs veillent à une utilisation correcte et adaptée à l'activité et vérifient les qualités après chaque utilisation).

Lorsque l'enfant quitte un espace, il en informe la personne qui assure l'encadrement.

Le temps du repas est un moment privilégié pour les enfants pour :

- Devenir autonome.
- Vivre avec les autres.
- Choisir leur place à table.

Le comportement à table sera particulièrement surveillé : la convivialité sera activement recherchée, il faut savoir discuter sans crier.

- Le goût (présentation, choix) : l'enfant est invité à goûter chaque aliment.
- Respect des règles d'hygiène, lavage de main.

La participation aux tâches collectives est importante : il s'agit de responsabiliser les enfants pour le débarrassage et le nettoyage.

Déroulement de l'accueil du soir :

Les enfants de maternelle sont pris en charge par le personnel encadrant à 16h15.
Prise en charge des enfants de l'école élémentaire à 16h30 à l'arrêt de bus d'Houdancourt.

Pointage des enfants par les animateurs.

Les enfants prennent le goûter ensemble, pour poursuivre par différentes activités thématiques ou, les primaires font leurs devoirs avec la surveillance des animateurs.

Déroulement du mercredi et l'ALSH :

Les enfants peuvent arriver le matin à partir de 7h00. Ils sont pris en charge de manière échelonnée par le personnel encadrant. Des activités manuelles et jeux de société sont mis en place.

Une journée type au centre

7h00 à 9h30 Accueil échelonné, Jeux Libres et possibilité de petit déjeuner

9h30 à 9h45 Réunion des enfants et de l'équipe d'animations, répartition des activités

9h45 à 11h15 Travaux manuels en fonction du thème du mois

11h15 à 11h45 Jeux libres extérieurs ou intérieurs

11h45 à 12h00 Hygiène, temps calme

12h00 à 13h00 Déjeuner

13h00 à 14h45 Temps calme (20mn de pause pour chaque animateur à tour de rôle)

Temps repos pour les maternelles de 3 ans à 5 ans

14h45 à 16h30 Activités

16h30 à 17h30 Goûter, Activités, Temps calme

17h30 à 18h30 Jeux libres

Chaque Accueil de loisirs se déroule sur un thème bien défini.

5. Les relations avec les familles

Un cahier de liaison interne permet de transmettre des informations entre membres l'équipe. Ce cahier n'est pas à disposition des familles mais permet à l'équipe de noter les informations, remarques transmises par les familles ou les faits importants de la journée.

Une boucle de mail a été créée afin de permettre de transmettre les informations générales aux familles, ces mêmes informations se retrouvent sur la pages Facebook créée depuis janvier 2024 (menus, activités des enfants, plannings des activités des mercredis et des vacances, sorties, feuilles de réservations, événements,)

Des réunions sont organisés avec les parents avant le départ en mini camps.

Une assemblée générale de l'association est organisée une fois par an, les parents reçoivent tous une invitation.

Des évènements se déroulent plusieurs fois dans l'année durant lesquels les parents sont conviés (gouter de Noël, gouter de la chandeleur, exposition de fin d'accueil de loisirs...)

6. Effets attendus

- Satisfaction, plaisir et évolution des enfants.
- Temps périscolaires mieux vécus par l'ensemble des participants (enfants et encadrants) : temps calme, plus dans la continuité du temps scolaire, plus éducatifs, moins générateurs de stress et d'énerverment.
- Echanges entre les animateurs, évolution du fonctionnement, formation des animateurs.
- Echanges avec les familles

7. Evaluation

Des réunions de préparation ou d'évaluation sont mises en place à intervalles réguliers. Au minimum, une réunion d'équipe est organisée au début de chaque mois.

Un retour des enfants (oral) est demandé à la fin de chaque activités et en fin de journée.

Evaluation des activités :

Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés dans la fiche d'activité sont atteints et ainsi de juger la pertinence du choix des activités par rapport aux objectifs.

A la fin de chaque activité les animateurs font un point avec les enfants afin de recueillir leur ressenti.

Evaluation des animateurs :

Tous les ans, chaque animateur passe un entretien individuel aux cours duquel les membres du bureau évaluent le savoir-faire et le savoir être auprès des enfants, ainsi que l'accueil des parents.

Nous pouvons ainsi faire un bilan sur ses points forts et ses points à améliorer, ses perspectives d'évolution, ses besoins et désirs de formation.

L'orientation pédagogique :

Organiser des loisirs et des vacances pour tous, de favoriser le développement local en participant à l'attractivité du territoire, de promouvoir une activité spécifique, de proposer une action éducative en complément de l'école, de proposer des produits touristiques, ...

Objectif transversal :

Pour une démarche de qualité :

Développer un lieu agréable pour l'enfant, un lieu de rencontre, de découverte, d'apports pédagogiques, d'écoute, d'échange et de dialogue avec les enfants, les adolescents et les familles.

Objectifs généraux :

En matière de public jeune, les principaux objectifs de notre structure se résument ainsi :

- Permettre aux jeunes d'accéder à la culture, au savoir et à la connaissance dans le respect de la charte de la Laïcité
- Etre acteur de sa vie,
- Eveiller les esprits, former des individus libres et responsables
- Renforcer la solidarité
- Investir le temps libre pour grandir et s'émanciper,
- Participer à la transformation de la société,
- Favoriser les liens intergénérationnels,
- Apporter un service aux familles.
- Aider chacun de la petite enfance à l'âge adulte à s'instruire, progresser, s'élever tout au long de la vie. Cette volonté recouvre une dimension individuelle et collective.

Au niveau individuel, éduquer signifie d'abord accompagner dans la découverte de soi, de son image. L'acte éducatif consiste à susciter la curiosité, à encourager l'envie d'aller vers l'autre et s'insérer dans un groupe.

Au niveau collectif, il s'agit de stimuler la solidarité et l'implication au service des autres.

Les activités proposées visent l'apprentissage et l'épanouissement. Elles visent à favoriser les rencontres, les échanges, le partage.

Chaque activité doit intervenir en support du projet éducatif : épanouissement personnel, ouverture à la culture, éveil de l'esprit critique, développement du sens du partage. Il peut s'agir de favoriser la prise de responsabilités et des engagements sur des valeurs démocratiques et laïques.

Toutes les activités proposées visent à faire grandir l'être humain dans deux dimensions : sur le plan personnel mais aussi dans ses liens avec les autres.

Objectifs de la structure :

Ils sont directement inspirés du projet éducatif et concernent en particulier l'ALSH de 3 à 16 ans.

Ils traduisent les grandes lignes d'orientations pédagogiques que nous souhaitons développer et voir se développer au sein de centre.

L'objectif transversal est de maintenir le plaisir des enfants comme constante durant l'accueil quel que soit le temps de la journée ou de l'activité menée.

Exploité à des fins éducatives, il est la condition pour que tout être humain s'épanouisse et se développe.

L'équipe doit être à l'écoute des désirs des enfants tout en proposant des nouveautés et en cherchant le positionnement juste pour les leur faire apprécier.

Il faut parfois aider l'enfant à trouver son plaisir, ne serait-ce que parce qu'il ne connaît pas l'activité. Quelle que soit la raison de son manque d'enthousiasme, l'attitude de l'animateur reste déterminante. Il doit savoir écouter pour comprendre puis réagir astucieusement en motivant et valorisant l'enfant

Il est important de faire passer de bons moments aux enfants pour leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille. C'est un lieu où on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes, un lieu de socialisation.

C'est un endroit où l'on passe de bons moments, où l'on a de bons souvenirs, une source de connaissances, d'épanouissement et d'expériences à échanger et à raconter et où l'on apprend à bien vivre avec les autres.

Nos objectifs :

- Développer l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant
- Savoir-vivre et savoir-être
- Apporter de nouvelles activités, jeux et chansons
- Respecter les rythmes de vie des enfants et des adultes
- Favoriser le respect entre les individus : enfants / enfants, enfants / adultes, adultes / adultes ainsi que le respect des locaux et du matériel.

Concernant la petite enfance, nous veillons à adapter leur univers direct à leur taille, créer des espaces harmonieux et protégés, respecter le rythme de vie lié à cette tranche d'âge et adapter les activités.

Il appartient à l'équipe de direction d'animation de s'approprier ces objectifs généraux et de les développer dans le cadre d'un projet pédagogique qui lui est propre (avec des objectifs spécifiques, des méthodes, des outils, des moyens, des critères...)

Objectifs pédagogiques :

- Sensibiliser les enfants aux contes et légendes, en mettant en avant les valeurs d'écocitoyenneté, de respect, d'entraide et d'estime de soi.
- Favoriser l'autonomie des enfants et respecter leurs besoins.
- Développer la réflexion des enfants sur le sens des contes et des légendes, en tirant une morale ou une conclusion à la fin de chaque mois.

Mise en œuvre :

Chaque mois, un conte ou une légende différente sera mis en avant. Les activités proposées seront axées sur ce thème et permettront aux enfants de découvrir de nouvelles histoires, de les interpréter à leur façon et de réfléchir ensemble sur les valeurs qu'elles véhiculent.

- Septembre : Introduction au thème des contes et légendes, découverte de l'univers merveilleux des histoires et mise en place des règles de vie basées sur le respect et l'entraide.
- Octobre : Les contes de Grimm. Activités manuelles autour des contes, mise en scène, expression corporelle.
- Vacances de toussaint : activités sur le thème de Halloween
- Novembre : Les légendes de France. Visite d'un lieu légendaire, jeux de rôles sur les personnages de légendes.
- Décembre : Les contes de Noël. Création de contes de Noël par les enfants, mise en place d'une veillée contes et légendes.
- Janvier : Les légendes du monde entier. Jeux et activités pour découvrir les légendes d'autres cultures.
- Février : Les contes animaliers. Sensibilisation à l'écologie et au respect de la nature à travers les histoires d'animaux.
- Mars : Les contes de fées. Création de costumes, mise en place d'un bal costumé.
- Avril : Les légendes urbaines. Sensibilisation à l'estime de soi, ateliers d'expression artistique.
- Mai : Les contes zen. Activités de relaxation, yoga pour enfants, méditation.
- Juin : Conclusion sur le thème des contes et légendes. Mise en place d'un spectacle pour les parents, travail sur les morales des différentes histoires.

L'équipe d'animation, composée de 4 animateurs et d'une directrice, veillera à la mise en place de ces activités, en favorisant l'écoute et le respect des besoins des enfants. Chaque membre de l'équipe sera attentif à la valorisation de l'estime de soi des enfants, tout en les guidant dans leur réflexion sur les valeurs transmises par les contes et légendes.

Date de fonctionnement :

Périscolaire : lundi 02/09/ 2024 au mardi 04 juillet 2025

Accueil de mercredi : du mercredi 04 septembre 2024 au mercredi 02 juillet 2025

Vacances scolaires :

- du lundi 21 octobre 2024 au jeudi 31 octobre 2024 (Toussaint)
- du jeudi 02 janvier 2025 au vendredi 03 janvier 2025 (Noël)
- du lundi 10 février 2025 au vendredi 21 fevrier 2025
- du Lundi 07 avril 2025 au vendredi 18 avril 2025
- du lundi 07 juillet au vendredi 25 juillet 2025
- du lundi 25 aout 2025 au vendredi 29 aout 2025.

L'équipe d'animation